

Adhésion

Tout candidat entrepreneur doit être parrainé par un membre de l'association. La candidature est revue par le comité des adhésions. Le parrain est sollicité pour appuyer la candidature. Il propose également, le cas échéant, la cooptation dans un club Europe*Entrepreneurs*. Les membres associés (financiers, conseils) sont également acceptés sur parrainage.

Bulletin d'adhésion / Parrainage

- > Nom et société du parrain
- > Société
- > Prénom
- > Nom
- > Fonction
- > Email
- > Tél. > Portable
- > Date de création de la société
- > Adresse
- > Site Internet
- > Activité de l'entreprise
- > Chiffre d'affaires (dernier exercice)
- > Effectifs (dernier exercice)
- > Fonds levés depuis 2000
- > Centres d'intérêts
 - Capital-risque et Financement de l'innovation Fiscalité R&D et CIR
 - Propriété Intellectuelle Modèle social et Actionariat salarié International Europe
 - Bourse Build-up et transmission Dette et Obligations Amorçage et Accompagnement
 - Fintech et Blockchain

Date

Signature

Merci de renvoyer ce questionnaire rempli et signé, par mail à contact@pmefinance.org,
ou par courrier à *PMEfinance* - 68 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris